



Tarifications bancaires : décisions du CCSF

Faisant suite au rapport de propositions sur les tarifs bancaires de MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a pris, lors de sa réunion du 21 septembre 2010, un certain nombre de mesures pour des tarifs bancaires plus justes et plus équilibrés.

1 – Renforcer la lisibilité, la transparence, la comparabilité et le suivi des tarifs bancaires

A partir du 1^{er} janvier 2011, une liste standard de 10 tarifs figurera en tête des nouvelles plaquettes tarifaires et, à partir du 30 juin 2011, les banques feront figurer le total mensuel des frais bancaires dans les relevés mensuels de compte. Le CCSF assurera une nouvelle mission d'observatoire des tarifs bancaires et remettra son premier rapport en septembre 2011.

2 – Ouvrir la voie à des moyens de paiement plus modernes

Les banques ont pris l'engagement de poursuivre la diffusion active de la carte à autorisation systématique et de proposer une initiative sur le virement de proximité pouvant se substituer au chèque. Le CCSF lancera des travaux pour l'évolution du TIP et une étude sur l'utilisation du chèque.

3 – Améliorer le fonctionnement des forfaits

Les banques se sont engagées à : mieux détailler le contenu des forfaits dans les plaquettes tarifaires et lors de la souscription, garantir que les forfaits présentent toujours un avantage tarifaire par rapport à l'offre à la carte, mettre en place une nouvelle génération de forfaits personnalisables par le client. Le CCSF dressera un état des lieux avant le 1^{er} juin 2011.

4 – Prévenir les incidents de paiement et leur impact pour les consommateurs

Pour les clientèles fragiles, les banques se sont engagées à : intégrer dans toutes les offres bancaires de gammes de paiement alternatifs (GPA) un nombre minimum d'alertes sur le niveau du solde (mise en place du dispositif courant 2011), intégrer dans les offres de GPA un tarif limité pour les frais d'incident, notamment les commissions d'intervention qui seront divisées par deux par rapport au tarif actuel ou à un niveau plus modeste, proposer d'ici fin 2010 une solution transitoire permettant au minimum de limiter la perception de ces frais dans le cadre de la GPA existante.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Comité de Bâle

Le Comité de Bâle a annoncé le 12 septembre 2010 un notable renforcement des exigences de fonds propres et entériné sans réserve les accords auxquels il était parvenu le 26 juillet 2010. Ces modifications, de même que l'adoption d'une norme de liquidité forment un élément essentiel du programme de réforme financière qui sera présenté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, à Séoul, en novembre prochain.

Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence a sanctionné 11 banques françaises à hauteur de 384,9 millions d'euros pour infraction aux règles de la concurrence en instaurant des commissions interbancaires non justifiées lors du passage à la dématérialisation du traitement des chèques (Echange Images-Chèques). Elle a également sanctionné ces mêmes banques pour avoir appliqué deux commissions interbancaires pour services connexes (dites AOCT, annulation d'opérations compensées à tort).

Projet de loi de finances pour 2011

Les crédits de la mission outre-mer s'élèvent à 1,45 milliard d'euros en autorisations d'engagement et à 1,46 milliard d'euros en crédits de paiement. Le projet de loi de finances comprend deux axes : l'emploi et les conditions de vie outre-mer.

Les crédits de la mission sont projetés respectivement à 1,26 milliard d'euros en autorisations d'engagement et 1,28 milliard en crédits de paiement en 2012 et 1,25 milliard en autorisations de paiement et 1,19 milliard en crédits de paiement en 2013.

Publication au Journal Officiel de la République

Renforcement de la solidité des banques et contrôle des risques

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 25 août 2010 modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement a été publié au Journal Officiel de la République du 24 septembre 2010.

Publications

1 - Microcrédit

L'Observatoire de la microfinance, présidé par Michel Camdessus, a publié son deuxième rapport annuel. Le Rapport souligne l'intérêt croissant suscité par la microfinance en France, la prise de conscience au sein de la profession bancaire pour faciliter l'accès au crédit ainsi que le rôle majeur joué par les pouvoirs publics dans la promotion de ce moyen de financement, notamment par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Ce développement va de pair avec l'apparition de nouveaux risques et un renforcement de la régulation est indispensable.

Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance-2009.pdf>

2 - Epargne réglementée

Evolution de l'épargne réglementée depuis la généralisation de la distribution du livret A. L'article rédigé par Antoine Mérieux, Secrétaire général de l'Observatoire de l'épargne réglementée, et Alice de Charrette (Banque de France) a été publié dans le n° 181 du Bulletin de la Banque de France du 3^e trimestre 2010.

Le document est téléchargeable sur : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul181.htm>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En septembre 2010, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 26 incidents de paiement sur chèques. Au troisième trimestre 2010, 35 incidents ont été recensés, soit **cinq fois plus qu'au second trimestre 2009**. Par ailleurs, trois retraits de carte bancaire ont été enregistrés en septembre, le cumul annuel **s'établissant** à 15 décisions de retrait. Enfin, l'archipel comptait 26 personnes physiques en interdit bancaire, soit deux **de moins qu'en juin 2009**.

Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis décembre 2007. Au total 33 dossiers ont été soumis à la commission depuis mars 2002.

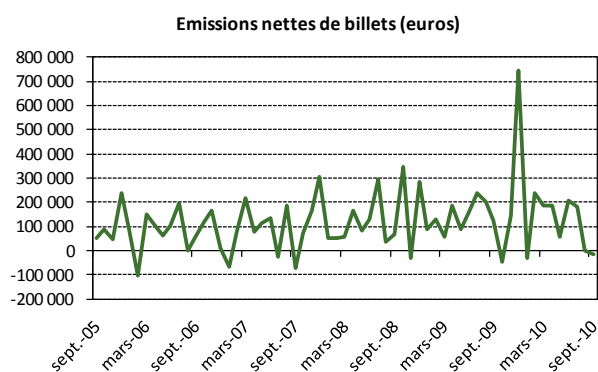
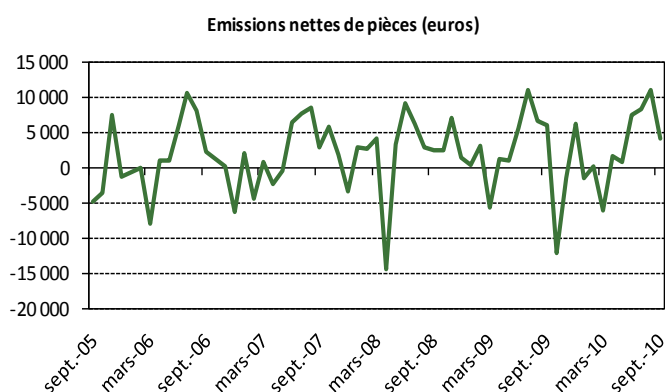
Opérations de compensation

Le volume des chèques présentés à la compensation au cours du troisième trimestre 2010 progresse de plus de 35% par rapport à la même période de l'année précédente.

		3e trimestre 2010	Variation T de A-1	Cumul 2010	Cumul 2009 à la même période
Chèques	Volume	33 436	35,4%	98 011	194 933
	Valeur	17 286 198	-0,4%	48 934 192	70 490 706
Virements	Volume	734	-87,8%	7 982	27 746
	Valeur	2 507 152	29,4%	7 649 136	18 376 134
Prélèvements	Volume	6 221	-	12 833	-
	Valeur	1 397 347	-	2 908 447	-

Circulation fiduciaire

Fin septembre 2010, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 13,845 millions d'euros (pour un volume de 358 553 billets), en progression de 15,4% sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'élevaient à 0,447 million d'euros (pour un volume de 2,446 millions de pièces), en progression de 4,3% en glissement annuel.



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Evolutions dans le transport maritime de fret et de passagers.

- Le nouveau navire assurant le transport de passagers entre Miquelon et Saint-Pierre, « le Cabestan », a entamé ses rotations au début du mois de septembre. Il assure également la liaison avec Fortune (Terre-Neuve) à partir du 8 octobre ;
- Le « Fusion » est le nouveau navire en charge de la desserte maritime internationale de fret entre Halifax et Saint-Pierre. Il remplace le « Svendborg » depuis le mois de septembre ;
- Le nouveau sablier « l'Elinor Marit » est arrivé sur l'archipel au début du mois d'octobre, en provenance de Norvège, pour remplacer l'actuel « Muscadin ». Long de près de 35 mètres, ce bateau est doté d'une capacité de chargement de 250 tonnes, soit le double de son prédécesseur.

Hausse du tourisme en 2010

Le nombre de touristes entrés sur l'archipel au cours du troisième trimestre 2010 a progressé de 16,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est principalement imputable à l'amélioration de la desserte maritime de passagers résultant de l'augmentation des rotations entre Fortune et Saint-Pierre durant la période estivale.

Observatoire des prix et des revenus

Une réunion de l'observatoire des prix et des revenus s'est tenue le 15 juillet 2010 sous la présidence du Préfet M. Jean-Régis Borius. Conformément à l'une des conclusions des états généraux de l'Outre-mer en novembre 2009, la prochaine réunion de l'observatoire des prix et des revenus sera présidée par un magistrat de la chambre régionale des comptes.

Charte de modération des prix

Le Préfet M. Jean-Régis Borius, a proposé d'élaborer avec l'ensemble des commerçants de l'archipel une charte de modération des prix pour quelques produits de première nécessité.

Nouveaux quotas OPANO pour l'année 2011

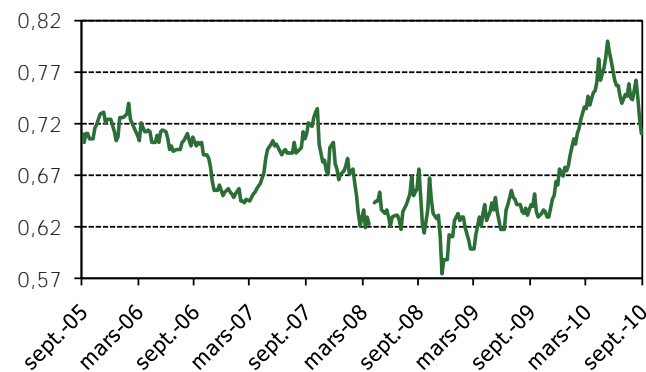
L'OPANO a fixé de nouveaux quotas pour l'année 2011 lors de sa réunion annuelle qui a eu lieu à la fin du mois de septembre 2010. Les principales évolutions envisagées devraient porter sur une réduction des quotas de crevettes nordiques et une augmentation des quotas de morue.

Mise en place d'un Comité maritime ultramarin

Présidée par le Préfet M. Jean-Régis Borius, et en présence de M. Christian Buchet, secrétaire général du comité de suivi du Grenelle de la Mer, la première réunion du Comité maritime ultramarin s'est tenue le 22 juin 2010. Dans le cadre des engagements du Grenelle de la Mer, ce comité a pour objet d'élaborer une politique maritime locale durable sur les vingt prochaines années.

Evolution du dollar canadien

Après cinq trimestres consécutifs d'appréciation, le cours moyen du dollar canadien a diminué de 2,7% au troisième trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent. Toutefois, le cours de la devise canadienne a progressé de 13,9% depuis le début de l'année 2010, et de 16,6% sur les 12 derniers mois. Au 30 septembre 2010 il atteignait 0,7399 EUR/CAN.



Source : banque-france.fr

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix (Source : Préfecture)	Prix à la consommation – 2 ^e trimestre 2010	-	+3,48 %	+3,80% <i>Par rapport à juin 2009</i>
		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Emploi (Source : DTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) Août 2010 :	148	-3,9%	-12,4%
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Août 2010 :	122	+1,7%	-10,3%
	Indicateur mensuel moyen de chômage Août 2010 :	4,63%	-3,9%	-12,6%
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - fin août 2010 :	29	0,0%	+3,6%
	Cumul 2010 des prestations nettes versées (en euros)	91 676,5	-	-9,1%
Commerce extérieur (mouvements réels + mouvements d'entrepôt) (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros) Avril 2010 :	4 838	-51,0%	+ 13,2%
	Cumul annuel :	28 623	-	+ 50,4%
	Exportations (milliers d'euros) Avril 2010 :	0	-	-
	Cumul annuel :	1 253	-	-57,9 %
	Déficit commercial (milliers d'euros) Avril 2010 :	4 838	-48,8%	+ 17,3%
	Cumul annuel	27 370	-	+ 70,4%

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Pêche industrielle (Source : Affaires maritimes)	Débarquements (en tonnes) Campagne 2010/2011	n.d	-	-
	Pêche artisanale (Source : Affaires maritimes)	Débarquements (en tonnes) Début de la saison : Avril 2010	864	-
Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	Nombre de passagers (arrivées + départs) Août 2010 :	5 275	+28,3%	+9,6%
	Cumul annuel :	33 290	-	+40,1%
	Mouvements d'avions Août 2010 :	321	+26,9%	+4,2%
	Cumul annuel :	2 071	-	+9,0%
	Fret et envois postaux (en tonnes) Août 2010 :	13,981	-18,7%	+12,7%
	Cumul annuel :	134,871	-	+11,6%
Trafic portuaire Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port)	Mouvements de navires Septembre 2010	n.d.	-	-
	Fret (en tonnes) Septembre 2010			

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

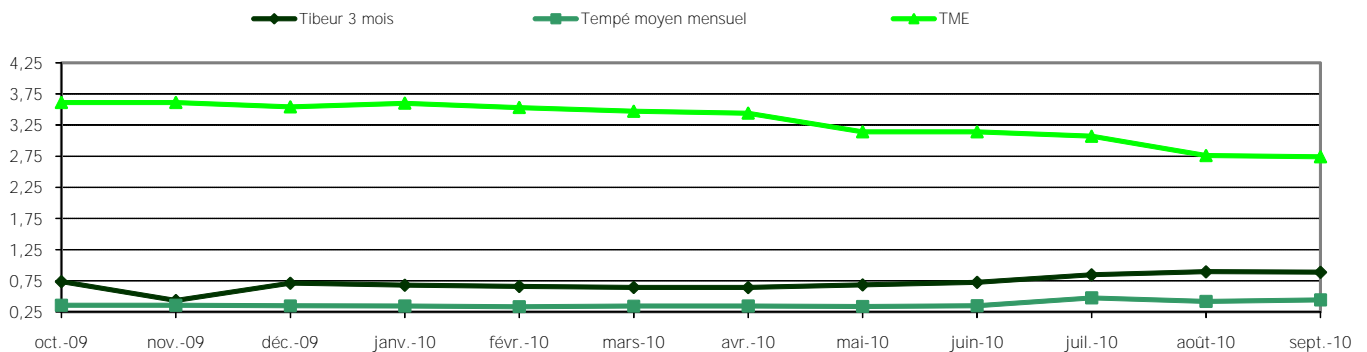
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (septembre 2010)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,4431%	0,6180%	0,8800%	1,1370%	1,4200%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,14%	3,07%	2,76%	2,74%	3,34%	3,27%	2,96%	2,94%

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,60%			
Prêts à taux variable		5,05%			
Prêts relais		6,27%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,32%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,32%	Découverts en compte (1)		13,59%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,15%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

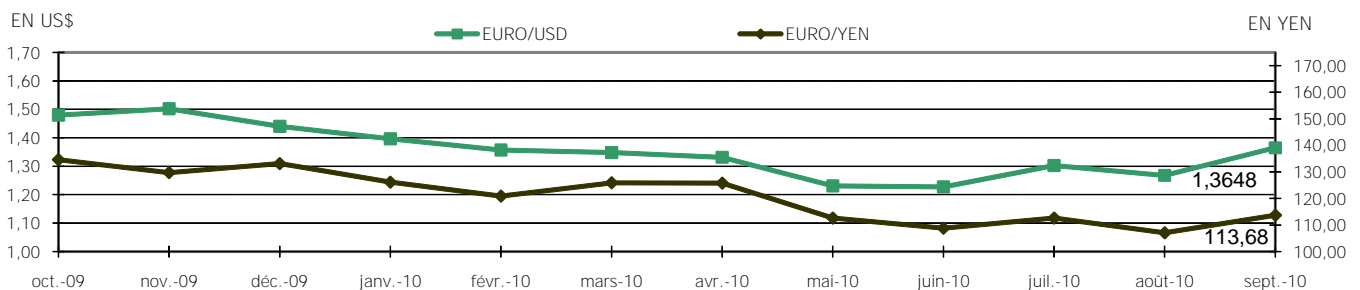
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3648	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,5438	EURO/SRD (Surinam)	3,73210
EURO/JPY (Japon)	113,6800	EURO/BWP (Botswana)	8,96180	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43370
EURO/CAD (Canada)	1,4073	EURO/SCR (Seychelles)	16,8114	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,4819
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85995	EURO/MUR (Maurice)	41,2057	EURO/BBD (La Barbade)	2,71920
EURO/SGD (Singapour)	1,7942	EURO/BRL (Brésil)	2,3201	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,64710
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5918	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53050	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2748,22	EURO/XCD (Dominique)	3,6709	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK